

Livret des Études

2017
2018

Master

EILA

Études :
Culturelles Ibériques
et
Latino-Américaines

UFR Lettres et Langues



lettres.univ-tours.fr

MASTER ARTS, LETTRES, LANGUES

Mention Langues, Littératures,
Civilisations étrangères



Spécialité

Études culturelles ibériques et latino-américaines (EILA)

SOMMAIRE

I-	Présentation de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Lettres et Langues	p.1-2
II-	Présentation générales des études	p.3-6
	A. Le déroulement de l'année universitaire	p.3
	A1. L'inscription administrative et pédagogique	p.3
	A2. Les examens	p.3
	B. Le système LMD	p.3-4
	B1. Les diplômes	p.3
	B2. Le schéma type d'un diplôme	p.4
	B3. L'Unité d'Enseignement d'Ouverture	p.4
	B4. Le MOBIL	p.4
	C. Les stages	p.5
	D. Les certifications nationales	p.5-6
	D1. Le certificat Informatique et Internet (C2i)	p.5
	D2. Le certificat en Langue de l'enseignement supérieur (CLES)	p.6
	E. Mobilité étudiante	p.6
	F. Clés de la réussite	p.6
III-	La spécialité Études culturelles ibériques et latino-américaines (EILA)	p.7-29
	Présentation de la filière	p.8
	Présentation du département	p.8
	Présentation du Master <i>EILA</i> : Programme de Double diplôme	p.10
	Organisation des études en Master	p.11
	Modalités de contrôle (généralités) – Première année de Master-Recherche	p.12
	Normes de présentation et soutenance de mémoire	p.11-12
	Les études en Master <i>EILA</i>	p.13
	Maquette de M1 S7	p.13
	Maquette de M1 S8	p.14
	M.C.C. des S7 et S8	p.15-16
	Deuxième année de Master-Recherche	p.17
	1. Double diplôme avec l'Université de Murcia (Espagne)	p.17
	2. Double diplôme avec l'Université Nationale de Bogota (Colombie)	p.18
	Le mémoire de recherche en Master 1	p.19
	Descriptif des enseignements de M1	p.20-25
	MCC et règles de passage à l'Université François Rabelais	p.26-27
	Règlement des études et des examens pour le Régime Spécial d'Etudes (RSE)	p.28-29
	Informations sur le plagiat	p.30
IV-	La vie étudiante	p.31
	La citoyenneté étudiante	p.31
	La vie associative	p.31
	La culture	p.31
	Le sport	p.31
V-	Où trouver des informations	p.32
	Le site internet	p.32
	L'ENT	p.32
	Calendrier Universitaire 2017-2018	p.33

I. PRESENTATION DE L'UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE LETTRES ET LANGUES

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de **40** membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues**

Une filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle)

Quelques chiffres

A l'Université : Environ 25 500 étudiants inscrits en 2016-2017 dont **3100** à l'UFR Lettres et Langues, **150** enseignants-chercheurs, **24** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs – BP 4103 – 37041 TOURS Cedex 1

Directeur : **CHOMMELOUX Alexis**

Responsable administratif : **GONZALEZ Caroline**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02 47 36 65 82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité :

Bureau 138 - téléphone : 02 47 36 68 35 - Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

GUIMIER Valérie, 02 47 36 65 67

MASCHER Annie, 02 47 36 66 05

STEPHAN Catherine, 02 47 36 66 06

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes et l'édition de vos relevés de notes.

Liste et coordonnées des différents départements et secrétariats pédagogiques

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Anglais	Bureau 48 - RDC	manuelle.bataille@univ-tours.fr anita.lerat@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48 - RDC	catherine.gratteau@univ-tours.fr
Espagnol - Portugais - Italien	Bureau 08 - RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr augustine.semEDO@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58 - RDC	patricia.lacour@univ-tours.fr sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 64 - RDC	aurelie.hannoun@univ-tours.fr patricia.msellati@univ-tours.fr celine.debot@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106 - 1 ^{er} étage	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23 - RDC	dominique.moreau@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 23 - RDC	isabelle.aubert@univ-tours.fr
<u>Spécialisations</u> F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 23 - RDC	isabelle.aubert@univ-tours.fr
<u>Parcours</u> P.R.I. (Politique et relations Internationales)	Bureau 58 - RDC	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106 - 1 ^{er} étage	rachel.regnier@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48 - RDC	catherine.gratteau@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08 - RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr augustine.semEDO@univ-tours.fr
	Bureau 207 - 2eme étage	marielle.avice@univ-tours.fr (pour les étudiants d'échange)

II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

A1 - L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT** et à **chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 1^{er} octobre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

A2 - Les examens

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire. Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

► Régime particulier

Dans le cadre du « **Régime Spécial d'Etudes** » (R.S.E.), certaines catégories d'étudiants (*par exemple les salariés, en situation de handicap, chargés de famille, ...*) peuvent demander à être dispensés du contrôle continu.

Le R.S.E comprend **des aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 22 septembre 2017**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes. (voir les extraits des textes de référence relatifs au REGLEMENT DES ETUDES ET DES EXAMENS pour le REGIME SPECIAL D'ETUDES RSE en fin de livret)

B - LE SYSTEME L-M-D

Il est fondé sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en crédits européens commune à l'ensemble de l'espace européen : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).

Il permet aux étudiants une grande modularité favorisant l'élaboration d'un parcours individualisé.

La délivrance des diplômes donne lieu à un supplément au diplôme, c'est-à-dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l'étudiant. Le supplément au diplôme a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilité des étudiants.

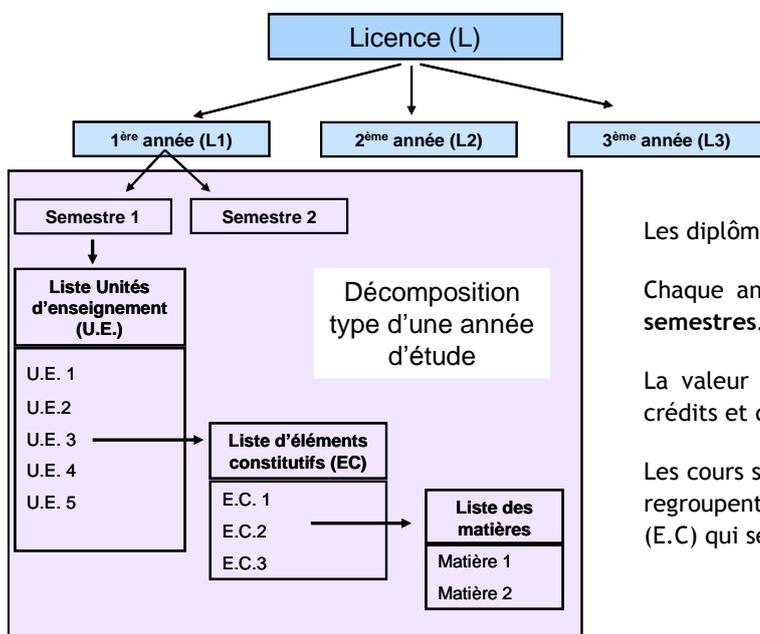
B1- Les diplômes

■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés. Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1^{ère} et 2^{ème} années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

B2- Le schéma type d'un diplôme



Les diplômes sont composés d'années d'études.

Chaque année d'études est ensuite décomposée en deux semestres.

La valeur en crédits européens d'un semestre est de 30 crédits et donc une année d'études vaut 60 crédits.

Les cours sont répartis en unités d'enseignements (UE) qui regroupent des éléments pédagogiques (EP) ou constitutifs (E.C) qui se décomposent en matières.

B3- L'Unité d'Enseignement d'Ouverture : une unité d'enseignement particulière

Cette unité d'enseignement spécifique est **OBLIGATOIRE**. Elle a une valeur de 3 crédits européens et concerne les semestres 2 à 6 de la licence. L'objectif de cet enseignement est : d'acquérir des compétences complémentaires (*Professionnalisation*), découvrir de nouveaux enseignements, préparer les certifications nationales (*Certification en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES, Certificat Informatique et Internet :c2i*), valider un parcours (*Ex : développement durable ou préparation aux métiers de l'enseignement*). Les UEO permettent également de conserver une LV2 ou d'augmenter le volume horaire en LV1 dispensé pour chaque semestre.

Le défaut d'inscription ou une absence à l'examen de cette unité d'enseignement d'ouverture entraîne, comme pour tout autre type d'unité d'enseignement de votre année d'étude, un ajournement aux examens.

Des dispositions particulières sont prévues pour les étudiants en double cursus au sein de l'Université. Renseignements sur le site internet ou auprès de votre scolarité.

La liste des UEO et leur descriptif sont consultables à partir du 4 septembre 2017

sur le site www.univ-tours.fr Rubrique Formations – UE d'Ouverture

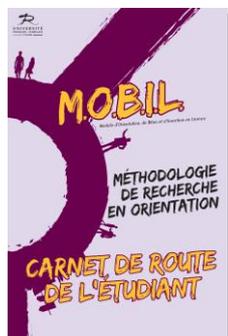
B4- Le MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence

Ce module **OBLIGATOIRE pour l'obtention de la Licence** a pour objectif de vous faire découvrir le monde professionnel lié à votre filière (*connaissance des cursus, débouchés et métiers*) et de vous permettre d'engager une démarche de réflexion sur votre projet universitaire et professionnel.

Le MOBIL est constitué de 2 éléments :

- Des heures de TD MOBIL incluses dans la maquette de la Licence (au semestre 2 et au semestre 6),
- Des points MOBIL à obtenir en participant à des actions de découverte du monde professionnel : stage, job, ateliers CV et lettre de motivation ou entretiens, conférence métier, visite d'entreprise,... Ces points ne correspondent pas à des ECTS, ils sont propres à la validation du MOBIL.

Vous devez obtenir un minimum de 6 points pour valider votre MOBIL.



Un livret "Carnet de Route" vous est remis lors de votre premier TD de L1 avec

exercices et outils pour vous guider dans vos démarches.

La liste des actions MOBIL permettant de valider des points ainsi que tous les documents et ce module sont disponibles sur le cours en ligne "Mode d'emploi du MOBIL" accessible depuis le site CELENE. **Il permet également de réaliser des stages.**

C- LES STAGES

Les étudiants de licence peuvent effectuer un stage **uniquement si celui-ci est prévu dans leur maquette d'enseignement, dans le cadre du MOBIL ou en choisissant certaines UEO (stage, découverte du milieu scolaire).**

Les stages ne sont plus possibles une fois la validation de la licence acquise, c'est-à-dire entre la 3^{ème} année de licence et le master 1.

La Loi impose que tout stage doit obligatoirement :

- ▶ faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'Université.
- ▶ ne pas être assimilé à un emploi.

L'Université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.



La convention doit IMPERATIVEMENT être signée par toutes les parties AVANT LE DEBUT DU STAGE.

QUELQUES CONSEILS POUR VOTRE STAGE

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle met à votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la préparation de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- ▶ Des ateliers CV/Lettre de motivations tout au long de l'année,
- ▶ Un site internet dédié aux stages et aux jobs étudiants : RPRO.

Ce site internet vous permet :

- ▶ de trouver des offres de stages d'emploi
- ▶ de bénéficier de conseils
- ▶ de mettre en ligne votre CV,
- ▶ de contacter le réseau des anciens étudiants de l'Université.



D- LES CERTIFICATIONS NATIONALES

En complément de votre formation initiale, l'Université vous propose deux certifications nationales :

- ▶ **Le Certificat Informatique et Internet : C2I niveau 1**

C'est une certification nationale portant sur les compétences numériques nécessaires aux étudiants pour leur formation et pour leur insertion professionnelle.

Retrouvez les informations détaillées sur le C2I sur le www.univ-tours.fr/formations/C2I





► Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES

Le CLES est une certification en langue accréditée par le Ministère de l'Éducation Nationale. Il correspond au cadre européen commun de référence pour les langues.

Il a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langue. Il s'inscrit dans la politique de mobilité étudiante et vise à promouvoir l'apprentissage des langues.

Ces certifications vous permettent de justifier d vos compétences en informatique ou en langue.

Bien que ces certifications ne soient pas obligatoires, elles sont vivement conseillées car ce sont des atouts sur vos CV et certains établissements les ont intégrées, par exemple, comme critères de sélection pour leur Master.

Retrouvez les informations détaillées sur le CLES sur le www.univ-tours.fr/formations/CLES

E- LA MOBILITE ETUDIANTE

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

► **En Europe:** A partir de la 2^{ème} année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

► **Hors Europe:** L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines,...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le www.univ-tours.fr rubrique « International »,
- Des réunions d'informations,
- Des UEO de renforcement en langue ou de conversation,
- Une UEO spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale ».

Vous pouvez bénéficier d'aides financières

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional, des associations,...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le www.univ-tours.fr ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Étain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mèl : internat@univ-tours.fr

F- LES CLES DE LA REUSSITE

L'université organise chaque semestre différents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Donner du sens à mes études », « Prendre conscience de mes compétences », « Comment prendre des notes », « être plus performant au moment des examens »...

Pour en savoir plus, consultez la page « Les clés de la réussite » dans l'onglet « Formations » sur le site www.univ-tours.fr - Mèl : clesdelareussite@univ-tours.fr



MASTER ARTS, LETTRES ET LANGUES

Mention Langues, Littératures, Civilisations Étrangères et Régionales

La Spécialité :

Études culturelles ibériques et latino-américaines

(EILA)

Le Département d'Espagnol et de Portugais assure la préparation de la Licence (en six semestres), du Master recherche et du Master MEEF (en quatre semestres) ainsi que du Doctorat. L'équipe de Recherche *Interactions culturelles et discursives* (ICD, EA 6297), faisant partie de l'Ecole Doctorale « Sciences de l'Homme et de la Société » (filiale Pratiques culturelles et Psychologie) soutient la préparation du MASTER « Arts, Lettres, Langues », mention « Langues, littératures, civilisations étrangères », spécialité « Études culturelles ibériques et latino-américaines » (EILA).

PRESENTATION DU DEPARTEMENT D'ESPAGNOL ET DE PORTUGAIS

3, rue des Tanneurs - B. P. 4103 - 37041 TOURS Cedex 1 - Bureaux 5, 7, 10, 11, 13 (rez-de-chaussée)
Téléphones : 02.47.36.65.89 ou 02.47.36.66.62

Chef du Département : Mme Gloria BOSSE-TRUCHE (gloria.bosse@univ-tours.fr) - Bureau 7 –
Tél. : 02 47 36 67 88

Secrétariat pédagogique d'Espagnol : Bureau 8

- Marie Ceccaldi : 02.47.36.65.89 (marie.ceccaldi@univ-tours.fr)
- Augustine Semedo : 02.47.36.66.62 (augustine.semedo@univ-tours.fr)

Horaires d'ouverture du secrétariat aux étudiants :

Lundi : 13h30-16h30, mardi, mercredi, jeudi : 9h-11h30 et 13h30-16h30 ; vendredi : 9h-11h30

ENSEIGNANTS DU DEPARTEMENT D'ESPAGNOL ET DE PORTUGAIS

Linguistique :

Yekaterina GARCIA MARKINA : yekaterina.garcia@univ-tours.fr

Langue, Littérature et Civilisation de l'Espagne du Siècle d'Or :

Gloria BOSSE-TRUCHE : gloria.bosse@univ-tours.fr

Juan Carlos GARROT : juan.garrot@univ-tours.fr

Langue, Littérature et Civilisation de l'Espagne Contemporaine :

Christophe DUBOIS : christophe.dubois@univ-tours.fr

Fausto GARASA : fausto.garasa@univ-tours.fr

Patricia MAUCLAIR : mauclair.poncelin@univ-tours.fr

Marie-Hélène SOUBEYROUX marie-helene.soubeyroux@univ-tours.fr

Langue, Littérature et Civilisation de l'Amérique Hispanique :

Gersende CAMENEN : gersende.camenen@univ-tours.fr

Sophie LARGE : sophie.large@univ-tours.fr

Alfredo GOMEZ-MULLER : alfredo.gomez-muller@univ-tours.fr

Angélica GOMEZ MULLER : angelique.gomez-muller@univ-tours.fr

Céline RABIN-RICHARD : celine.rabin-richard@univ-tours.fr

Mónica ZAPATA : monica.zapata@univ-tours.fr

Charlotte ROUSSEAU : charlotte.rousseau@univ-tours.fr

Langue Orale (Lecteurs, Lectrices) :

Ana FORERO (Colombie) : ana.forero@univ-tours.fr

Raquel CARRION COLLADO (Espagne) : raquel.carrion@univ-tours.fr

Hector GARCIA QUINTANA (Cuba) : hector.garcia@univ-tours.fr

Carlos CUESTA RUEDA (Espagne) : carlos.cuesta@univ-tours.fr

Idaira GONZALEZ LEON (Espagne) : idaira.gonzalez@univ-tours.fr

LEA (Langues Etrangères Appliquées) :

Lionel BAR (Amérique latine) : lionel.bar@univ-tours.fr

José Maria LOPEZ CASADO (Espagne) : jose.lopez@univ-tours.fr

Droit/ langues :

Jorge CAGIAO : jorge.cagiao@univ-tours.fr

Manuel TORRELLAS CASTILLO : manuel.torrellas@univ-tours.fr

Portugais : **Florent KOHLER** (Brésil) : florent.kohler@univ-tours.fr

Kelaine AZEVEDO (Lectrice de portugais) : kelaine.azevedo@univ-tours.fr

N.B. : Le Chef du Département et les enseignants reçoivent les étudiants sur rendez-vous. Prendre rendez-vous par mail.

PRÉSENTATION DU MASTER en Etudes culturelles ibériques et latino-américaines (EILA)

Programme de Double Diplôme avec l'Université de Murcia (Espagne)

et avec l'Université Nationale de Colombie (Bogotá, Colombie)

Le **Master EILA** vise à former en deux ans des professionnels dans le domaine des Études Culturelles et Littéraires ibériques et latino-américaines, au moyen d'un programme qui comprend l'étude des rapports entre culture, politique et société. Fondé sur le partenariat entre l'Université François-Rabelais de Tours et des universités d'Espagne et d'Amérique latine, ce programme propose aux étudiants une formation binationale permettant l'acquisition de contenus et de méthodologies basées sur différentes traditions académiques et culturelles. Adossée à l'équipe de recherche *Interactions Culturelles et Discursives* (EA 6297), la formation comprend un séjour d'un an dans une des universités partenaires et donne accès à un **double diplôme**, facilitant ainsi l'insertion professionnelle tant au niveau national qu'international.

Débouchés :

- Accès à la préparation du Doctorat — prérequis pour le métier d'enseignant-chercheur dans les universités ou de chercheur dans le cadre d'institutions nationales ou internationales, publiques ou privées
- Accès au concours de l'Agrégation d'espagnol
- Expertise et conseil dans le domaine culturel hispanique
- Traduction spécialisée
- Lecteur pour des maisons d'édition, Responsable de collection
- Critique littéraire dans des publications périodiques

ORGANISATION des ETUDES en MASTER

La première année (Master 1) de la formation est effectuée à l'Université François-Rabelais de Tours, et comporte des séminaires disciplinaires en Études Ibériques et Latino-américaines, des séminaires interdisciplinaires en Études culturelles et méthodologie, et des activités de recherche. La deuxième année (Master 2) se déroule, en fonction des intérêts de recherche de l'étudiant, soit à l'Université de Murcia, dans le cadre du Master en Littérature comparée européenne, soit à l'Université Nationale de Colombie, dans le cadre de la *Maestría* en Études Littéraires.

La base pédagogique est de 12 semaines pour chaque semestre, soit 24 semaines par an.

Modalités de contrôle de connaissances (Voir tableau dans les pages suivantes pour le détail) :

Première année de Master-Recherche

a) Validation de la scolarité :

- Contrôle continu et / ou examen terminal : Épreuves écrites et / ou orales, selon les Éléments Constitutifs (EC)
- 3 Éléments Constitutifs dits Séminaires transversaux ICD par semestre constituant un tronc commun avec les étudiants de M1-Recherche Anglais et ceux inscrits en Lettres (voir définition dans les pages suivantes)
- Il existe deux sessions d'examens pour chaque Unité d'Enseignement. Tout étudiant a le droit de se présenter à la deuxième session si la moyenne de ses résultats à la 1^{ère} session est au moins égale à 8/20. Une absence à la 1^{ère} session de mai n'interdit pas de se présenter à celle de juin.

Il existe deux régimes de contrôle de connaissances :

1 - LE REGIME GENERAL (contrôle continu et examens)

La présence en cours est obligatoire. En cas d'absences injustifiées répétées dans une matière, l'étudiant est déclaré « défaillant » à l'Élément pédagogique (EP), ce qui se traduit par une absence de calcul des résultats aussi bien à l'UE qu'au semestre.

2 – LE REGIME SPECIAL D'ETUDES (voir aussi dans Présentation générale de l'Université)

Il est réservé aux étudiants qui justifient de 400h minimum de travail pendant l'année universitaire (200h par semestre) ou de 160h pendant l'année universitaire s'ils sont enseignants ; ce régime s'applique aussi aux personnes chargées de famille, étudiants effectuant le service national, handicapés, étudiants inscrits en double cursus., sportifs de haut niveau et étudiants élus à l'un des trois conseils de l'Université ou au Conseil d'Administration du CROUS. Les étudiants salariés sont dispensés du contrôle continu. Ils doivent néanmoins rendre des travaux écrits : les thèmes et les dates de remise de ces travaux sont fixés par les enseignants.

Dans les deux cas, la présence à tous les contrôles est obligatoire. Toute absence à l'un des contrôles, quel qu'en soit le motif, équivaut à un 0/20 pour ce contrôle. *Il ne sera pas organisé d'épreuve spéciale pour les étudiants qui n'auraient pas pu se présenter à un contrôle ou à un examen.*

b) Validation du projet ou du mémoire de recherche (voir définition p. 25)

- Il n'y a qu'une session pour la soutenance du projet ou du mémoire de recherche.
- Une note inférieure à 10 à cette soutenance empêche d'obtenir la validation du semestre.

Modalités de contrôle de connaissances

(Voir tableau dans les pages suivantes pour le détail) :

- **L'assiduité aux cours est obligatoire**

En cas d'absences injustifiées répétées dans une matière, l'étudiant est déclaré « défaillant » à l'Élément Pédagogique (EP), ce qui se traduit par une absence de calcul des résultats aussi bien à l'UE qu'au semestre.

- **Deux sessions (sauf pour la soutenance du mémoire)**

Tout étudiant a droit à se présenter à la deuxième session si les résultats à la première session sont inférieurs à la moyenne. Une absence à la première session de mai n'interdit pas de se présenter à celle de juin.

Les mémoires sont soutenus en fin d'année devant un jury composé de deux enseignants. **Il n'y a qu'une session pour la soutenance du mémoire et une note inférieure à 10 à cette soutenance empêche d'obtenir la validation du semestre.**

- **Contrôle continu et / ou examen terminal :**

Épreuves écrites et / ou orales, selon les Éléments Constitutifs (EC)

- **Un mémoire de recherche :**

Normes de présentation et soutenance des mémoires de Master 1 et de Master 2

1) Au cours du premier semestre, l'étudiant définit le thème du mémoire, en accord avec l'enseignant qui dirigera son travail et avec le responsable du Master. L'étudiant doit soumettre régulièrement son travail à son directeur de mémoire, qui doit donner son accord pour la soutenance.

2) Le mémoire de Master 1 comportera une centaine de pages imprimées ; celui de Master 2, 120 pages. Il sera composé d'une introduction, d'un développement articulé, d'une conclusion, d'une bibliographie, éventuellement d'annexes, et d'une table de matières comportant la pagination. Chaque page du texte doit comprendre entre 1500 et 1800 signes, et adopter l'interligne 1,5 de façon à avoir entre 33 et 35 lignes par page.

3) Le mémoire devra être relié, en format A4. La numérotation des notes sera continue. Les citations des ouvrages s'opéreront de la manière suivante: Auteur (année) : page, selon le modèle suivant : [Fell 1973 : 75].

4) La bibliographie devra distinguer les œuvres d'auteur, les articles de revue, les sources documentaires, les sites internet. L'ordre interne à chaque rubrique sera alphabétique. La présentation de la bibliographie se fera selon l'un des deux modèles suivants :

Modèle dit « américain » : a) Ouvrages : [Fell, Ève-Marie (1973), *Les Indiens. Sociétés et idéologies en Amérique hispanique*. Paris : Armand Colin] ; b) Articles : [Ortega, Julio (1969), « El minero en la novela peruana ». *Mundo Nuevo* 31 (janvier) : 44-59] ; c) Sources documentaires : [Corte Nacional Electoral. 2002. « Elecciones Generales de Bolivia 2002 : Documentos Básicos para Observadores Internacionales ». La Paz, Bolivia] ; d) Sites internet : [Palaversich, Diana (2007), « Entre las Américas Latinas y el Planeta USA. Dos antologías de Alberto Fuguet ». www.lehman.edu/ciberletras/v07/palaversich.html. Consulté le 14/11/2010].

Modèle dit « français » : a) Ouvrages : [FELL, Ève-Marie, *Les Indiens. Sociétés et idéologies en Amérique hispanique*, Paris, Armand Colin, 1973] ; b) Articles : [ORTEGA, Julio, « El minero en la novela peruana », *Mundo Nuevo* 31 (janvier 1969), 44-59] ; c) Sources documentaires : [Corte Nacional Electoral. 2002, « Elecciones Generales de Bolivia 2002 : Documentos Básicos para Observadores Internacionales », La Paz, Bolivia] ; d) Sites internet : [PALAVERSICH, Diana (2007), « Entre las Américas Latinas y el Planeta USA.

Dos antologías de Alberto Fuguet ». www.lehman.edu/ciberletras/v07/palaversich.html. Consulté le 14/11/2010].

5) Sur la page de couverture du mémoire doivent figurer les informations suivantes : nom de l'étudiant, intitulé du diplôme, mention « Parcours Recherche », année, nom du directeur de mémoire, mention « Université François-Rabelais de Tours – UFR Lettres et Langues – Département d'Espagnol et de Portugais », titre du mémoire.

6) Le mémoire doit être reproduit en trois exemplaires.

7) Le jury de la soutenance pour le Master Recherche sera composé de deux enseignants. Le directeur du mémoire organise la soutenance, trois semaines après la remise du texte définitif.

8) Lors de la soutenance, l'étudiant fera un exposé de 15 mn. maximum, retraçant les étapes de son travail, présentant les enjeux et les conclusions de son mémoire. À la suite de cet exposé il sera interrogé par le jury. La durée de la soutenance est de 45 minutes à 1 heure.

9) La note prend en compte le mémoire, l'exposé de présentation et la soutenance proprement dite.

Maquette du MASTER 1 Recherche- 1^{er} semestre – S7

Responsable du Master : A. GOMEZ-MULLER

Responsable du Master 1-Recherche : M-H SOUBEYROUX

Semestre/UE	Coef	Eléments constitutifs	Ects	CM	TD
				VHT	VHT
1^{er} semestre (S7)		EC			
UE 71 Séminaires	12		24		108
	2	Culture populaire, culture savante et le vulgaire : Espagne, XVI-XVII s. (I)	4		18
	2	Culture et politique : Amérique latine (I)	4		18
	2	Diversité culturelle et citoyenneté : Brésil (I)	4		18
	2	Education et projet politique en Espagne des Lumières au libéralisme (I)	4		18
	2	La littérature latino-américaine au prisme du genre (I)	4		18
	2	Diversités culturelles et linguistiques dans la littérature XIXe-XXe s. (I)	4		18
UE 72 Tronc commun	3		3	36	
	1	Méthodologie de recherche (I)	1	12	
	1	Dynamiques du pouvoir (I)	1	12	
	1	Utopies et réalités (I)	1	12	
UE 73 Travail de Recherche	3		3		
TOTAL S7	18		30	36	108

Maquette du MASTER 1 Recherche- 2nd semestre – S8

Responsable du Master : A. GOMEZ-MULLER

Responsable du Master 1-Recherche : M-H SOUBEYROUX

Semestre/UE	Coef	Eléments constitutifs	Ects	CM	TD
				VHT	VHT
2e semestre (S8)		EC			
UE 81 Séminaires	12		24		108
	2	Culture populaire, culture savante et le vulgaire : Espagne, XVI-XVII s. (II)	4		18
	2	Culture et politique : Amérique latine (II)	4		18
	2	Diversité culturelle et citoyenneté : Brésil (II)	4		18
	2	Education et projet politique en Espagne des Lumières au Libéralisme (II)	4		18
	2	La littérature latino-américaine au prisme du genre (II)	4		18
	2	Diversités culturelles et linguistiques dans la Littérature. XIXe-XXe s. (II)	4		18
UE 82 Tronc commun	3		3	36	
	1	Méthodologie de recherche (II)	1	12	
	1	Dynamiques du pouvoir (II)	1	12	
	1	Utopies et réalités (II)	1	12	
UE 83 Travail de Recherche	3		3		
TOTAL S8	18		30	36	108
TOTAL ANNEE	36	60	60	72	216

Modalités de Contrôle des Connaissances

S7	Coef	Régime Général Session I			Régime Général et RSE Session II			Régime RSE Session I	
		Contenu Ecrit ou Oral	Epreuve CC ou ET	Durée	Contenu	Epreuve	Durée	Epreuve	Durée
UE 71 Séminaires (I)									
Culture populaire, savante et le vulgaire : (I)		Ecrit ou Oral	CC		Ecrit ou Oral	Dossier		Dossier	
Culture et politique : AM (I)		Ecrit ou Oral	CC Exposé ou dossier		Ecrit ou Oral	Dossier		Dossier	
Diversité culturelle et citoyenneté : Brésil (I)		Ecrit	CC Fiche de synthèse		Ecrit	Dossier		Dossier	
Education et projet politique en Espagne des Lumières au libéralisme (I)		Ecrit ou Oral	CC		Ecrit ou Oral	Dossier		Dossier	
La littérature LA au prisme du genre (I)		Ecrit ou Oral	CC		Ecrit ou Oral	Dossier		Dossier	
Diversités culturelles et linguistiques		Ecrit ou Oral	CC		Ecrit ou Oral	Épreuve écrite en temps limité		Épreuve écrite en temps limité	
UE 72 Tronc commun (I)									
Méthodologie de la Recherche (I)		Ecrit	CC		Ecrit	ET		Ecrit	
Dynamiques du pouvoir (I)		Ecrit	CC		Ecrit	ET		Ecrit	
Utopies et Réalités (I)		Ecrit	CC		Ecrit	ET		Ecrit	
UE 73 Travail de recherche (I)									

S8	Coef	Régime Général Session I			Régime Général et RSE Session II			Régime RSE Session I	
		Contenu Ecrit ou Oral	Epreuve CC ou ET	Durée	Contenu	Epreuve	Durée	Epreuve	Durée
UE 81 Séminaires (II)									
Culture populaire, savante et le vulgaire : (II)		Ecrit ou Oral	CC		Ecrit ou Oral	Dossier		Dossier	
Culture et politique : Amérique Latine (II)		Ecrit ou Oral	CC Exposé ou dossier		Ecrit ou Oral	Dossier		Dossier	
Diversité culturelle et citoyenneté : Brésil (II)		Ecrit	CC Fiche de synthèse		Ecrit	Dossier		Dossier	
Education et projet politique en Espagne des Lumières au libéralisme (II)		Ecrit ou Oral	CC Exposé ou dossier		Ecrit ou Oral	Dossier		Dossier	
La littérature LA au prisme du genre (II)		Ecrit ou Oral	CC Exposé ou dossier		Ecrit ou Oral	Dossier		Dossier	
Diversités culturelles et linguistiques (II)		Ecrit ou Oral	CC Exposé ou dossier		Ecrit ou Oral	Épreuve écrite en temps limité		Épreuve écrite en temps limité	
UE 82 Tronc commun									
Méthodologie de la Recherche (II)		Ecrit	CC		Ecrit	ET		Ecrit	
Dynamiques du pouvoir (II)		Ecrit	CC		Ecrit	ET		Ecrit	
Utopies et Réalités (II)		Ecrit	CC		Ecrit	ET		Ecrit	
UE 83 Travail de recherche									

Deuxième année de Master-Recherche

La deuxième année du programme se déroule, en fonction des intérêts de recherche de l'étudiant, soit à l'Université de Murcia (Espagne), soit à l'Université Nationale de Colombie (siège de Bogotá). Les contenus de la formation sont définis conjointement par l'Université François-Rabelais de Tours et l'Université de Murcia ou l'Université Nationale de Colombie. Elle comprend les activités et les enseignements suivants :

1. Double Diplôme avec l'Université de Murcia (Espagne) Master EILA / Master en Littérature comparée européenne

Les étudiants du Master EILA qui font leur deuxième année à l'Université de Murcia doivent obtenir 60 crédits ECTS, correspondant aux enseignements suivants :

Code	Matière	Crédits
5048	Teoría de la Literatura Contemporánea : Canon, Estudios Culturales Poscolonialismo	6
5049	La Crítica Literaria. Géneros. Formas y Temas	6
5050	Principios de Literatura Comparada. Periodización, Internacionalidad, Historiología	6
5052	El Teatro Clásico y Su Tradición Occidental	3
5060	Poesía española contemporánea : España y Europa	3
5061	Dominios y Expresiones del Humanismo Hispanoamericano	3
5062	La Narración Española en el Panorama Europeo : el Cuento y la Novela	6
5063	Relaciones Europeas de la Literatura Española	6
5065	De la Página a la Pantalla: la Literatura Anglonorteamericana y Su Adaptación Cinematográfica	3
5067	La Novela en Lengua Inglesa: Siglos XVII-XIX	3
5068	La Posmodernidad Anglo-Norteamericana	3
5072	Trabajo Fin de Master : Memoria	12
	Total	60

2. Double Diplôme avec l'Université Nationale de Colombie (siège de Bogotá) Master EILA / Maestría de Estudios Literarios

Les étudiants du Master EILA qui font leur deuxième année à l'Université Nationale de Colombie doivent obtenir au moins 16 crédits académiques de cette université, répartis ainsi :

- Au moins 1 *Séminaire théorique* (4 crédits)
- Au moins 12 crédits en *Séminaires monographiques*

— Les *Séminaires théoriques* portent sur des problèmes relatifs à la recherche littéraire, lesquels sont abordés soit à partir d'une perspective générale (séminaires de théorie littéraire), soit à partir d'une perspective comparatiste, soit à partir d'une perspective historique. Les séminaires proposés sont : "Théorie de l'histoire littéraire A", "Théorie de l'histoire littéraire B", "Théorie de l'histoire littéraire C", "Théorie de l'histoire littéraire D", "Théorie de la littérature comparée A", "Théorie de la littérature comparée B", "Théorie de la littérature comparée C", "Théorie de la littérature comparée D", "Théorie littéraire A", "Théorie littéraire B", "Théorie littéraire C" y "Théorie littéraire D".

— Les *Séminaires monographiques* abordent diverses problématiques liées aux Etudes Littéraires, et s'inscrivent dans les huit axes de recherche de la *Maestría* : Histoire littéraire, Littérature comparée, Littérature latino-américaine, Littérature colombienne, Littérature espagnole, Théorie littéraire, Etudes théâtrales et Etudes classiques. Parmi les 12 crédits en Séminaires Monographiques, les étudiants de l'Université de Tours peuvent choisir jusqu'à 8 crédits correspondant à des enseignements d'autres programmes de *postgrado*, en fonction de leurs intérêts de recherche.

Le mémoire de recherche

Dans le cadre du Master EILA, l'activité de recherche de l'étudiant comprend notamment la rédaction de deux travaux écrits : un *Projet de recherche* (ou mémoire de Master 1) en première année, et un *Mémoire de recherche* en Master 2.

Projet de recherche

Le projet de recherche en Master 1 est un travail rédigé en espagnol ou en français sous la direction d'un professeur de l'Université François-Rabelais de Tours. Il doit comprendre la définition et la justification d'un objet de recherche, la construction d'une problématique, l'élaboration préliminaire de l'état de la question (recherches les plus importantes / les plus récentes qui sont connues sur le sujet), la définition d'une hypothèse, le choix de la méthodologie, et, dans la mesure du possible, en fonction des connaissances de l'étudiant-e, une bibliographie comportant une partie commentée, ainsi que la proposition d'un plan initial. L'ensemble est présenté dans un texte d'une centaine de pages (25.000 mots) dont une vingtaine de pages pour la bibliographie.

Au cours du premier semestre, l'étudiant définit le thème du projet, en accord avec l'enseignant qui dirigera son travail et avec le responsable du Master. L'étudiant doit soumettre régulièrement son travail à son directeur de projet. Il doit suivre les normes de présentation de la bibliographie et des citations, indiquées dans le document qui est distribué en début d'année.

Le projet de recherche doit être relié, en format A4. Sur la page de couverture doivent figurer les informations suivantes : intitulé du diplôme, nom de l'étudiant et du directeur du mémoire, mention « Université François-Rabelais de Tours — UFR Lettres et Langues – Département d'Espagnol et de Portugais », titre du projet de recherche, année universitaire.

Mémoire de recherche en Master 2.

Le mémoire de recherche en Master 2 est un travail rédigé en espagnol ou en français, sous la cotutelle d'un professeur de l'Université François-Rabelais de Tours et d'un professeur de l'une des universités partenaires d'Espagne ou d'Amérique latine. Ce travail doit rendre compte de l'appropriation par l'étudiant des concepts théoriques, des méthodes et des connaissances historiques, littéraires et culturelles acquises au cours de la formation, à travers la compréhension d'un ou de plusieurs auteurs ou périodes ou de l'analyse d'un problème spécifique où les études littéraires et culturelles interviennent de manière déterminante. Il comprendra au moins 120 pages (environ 30.000 mots) incluant la bibliographie et les annexes. La soutenance de ce mémoire se fera devant un jury dont la composition, en dehors des deux professeurs de cotutelle, dépendra de la convention passée entre l'Université de Tours et l'université partenaire. Elle aura lieu soit à travers le système de visioconférence soit de manière présentielle.

L'étudiant-e doit soumettre régulièrement son travail à ses deux professeurs de cotutelle. Il doit suivre les normes de présentation de la bibliographie et des citations, indiquées dans le document qui est distribué en début d'année. Le projet de recherche doit être relié, en format A4. Sur la page de couverture doivent figurer les informations suivantes : intitulé du diplôme français, intitulé du diplôme de l'université partenaire, nom de l'étudiant et des directeurs du mémoire, mention « Université François-Rabelais de Tours — UFR Lettres et Langues — Département d'Espagnol et de Portugais », mention relative à l'université partenaire (*Universidad de Murcia* ou bien *Universidad Nacional de Colombia*, désignation des facultés et /ou départements respectifs), titre du projet de recherche, année universitaire.

Descriptif des enseignements

SEMESTRE 7 (S7)

UE 71 Séminaires

- Cultura docta, cultura popular y el vulgo (I)

La noción de « cultura popular », sólo puede entenderse en relación con la de su habitual término de comparación: « cultura docta ». Para entenderlas correctamente ambas, a su vez, deben situarse en un momento histórico concreto y en el caso del llamado Siglo de Oro (siglos XVI y XVII), precisa la intervención de otra noción más, la de vulgo, que tan a menudo aparece en la pluma de los escritores de la época. Durante el curso nos centraremos fundamentalmente en la Literatura: poesía, prosa y teatro para estudiarla desde el punto de vista de esa tríada. La bibliografía y la selección de textos se dará al principio de cada semestre.

- Education et projet politique en Espagne des Lumières au libéralisme (I)

Educación y proyecto político en España de la Ilustración al liberalismo (I)

Nos interesaremos por el enfrentamiento entre tradición y modernidad en la educación en España en tiempos de la monarquía ilustrada, un concepto muy controvertido en la historiografía contemporánea.

Bibliografía selecta :

AGUILAR PIÑAL, Francisco, *La España del absolutismo ilustrado*, Madrid, Austral, 2005

PUELLES BENITEZ Manuel de, *Educación e ideología en la España contemporánea*, Barcelona, Labor, 1991

PUELLES BENITEZ Manuel de, *Política y educación en España contemporánea*, Madrid, UNED, 2007.

- La littérature latino-américaine au prisme du genre (I)

Il s'agira, dans ce séminaire, de définir tout d'abord le concept opérationnel de « genre » (au sens socioculturel du terme) et de montrer sa pertinence pour l'analyse des textes littéraires. On abordera ensuite divers récits courts et / ou fragments de romans latino-américains à partir des données théoriques précédemment explicitées.

Bibliographie succincte :

AMICOLA, José (2000), *Camp y posvanguardia. Manifestaciones culturales de un siglo fenecido*, Buenos Aires, Paidós.

BUTLER, Judith (2005), *Trouble dans le genre*, Paris, La Découverte (Trad. de l'anglais par Cynthia Kraus, préface d'Eric Fassin, titre original : *Gender Trouble*).

TAZIN, Nadia (dir.), (2004), *Les mots du monde. Masculin-féminin*, Paris, La Découverte

- Culture et politique : Amérique latine (I) (séminaire commun)

Reconfigurations de l'imaginaire national en Amérique latine (I)

Plan du cours :

- I) Construction de l'État-Nation et imaginaire national ;
- II) Le « *patriotismo criollo* » (Brading) ;
- III) La nation de « citoyens » ;
- IV) La nation « blanche » : « civilisation » ou « barbarie » ;
- V) La critique de la nation « blanche » au XIXe (Bilbao, Martí, González Prada). Le cours comprendra l'étude de textes historiques et littéraires.

Conseils de lecture :

ANDERSON, Benedict (1996), *L'imaginaire national*. Paris : La Découverte.

GERBI, Antonello (1982), *La disputa del Nuevo Mundo. Historia de una polémica (1750-1900)*. México.

GOMEZ-MULLER, Alfredo (dir.)(2012), *Constructions de l'imaginaire national en Amérique latine*. Tours : Presses Universitaires François-Rabelais.

- Diversités culturelles et linguistiques dans la littérature (I) (séminaire commun)

Les langues sont en contact dans différents espaces : espace géographique, espace social, espace mental, espace textuel. Après avoir abordé un certain nombre de concepts de géolinguistique, sociolinguistique, psycholinguistique, l'objet de ce cours consistera à examiner dans quelle mesure ces concepts peuvent être appliqués à l'étude de textes littéraires : langues dominantes/langues dominées, la langue comme outil de revendication identitaire; utilisation ludique, burlesque, du mélange des langues ; le mythe de la tour de Babel dans la littérature ; etc. L'application à des textes de la littérature espagnole sera l'objet du cours du second semestre.

Indications bibliographiques :

SIGUAN, Miquel, *Bilingüismo y lenguas en contacto*, Madrid, Alianza Editorial, 2001.- col.: alianza ensayo, n°177.- 368p.

MACKEY, William, *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Klincksieck, 1976.- col : Initiation à la linguistique, série B5. – 540 p

CALVET, Louis-Jean, *La guerre des langues*, Paris, Payot, 1987.- 294p. [cote B.U. 306.449 CAL
Localisation: B.U. Lettres 1°- Salle Sciences Humaines]

Diversité culturelle et citoyenneté : Brésil (I) (séminaire commun)

Dans sa Constitution de 1988, le Brésil a reconnu l'existence de la Diversité Culturelle comme un pilier de la Nation. Cette reconnaissance implique celle de différentes catégories de citoyenneté, principalement centrées sur des populations périphériques: Indigènes, descendants d'esclaves marrons (*quilombolas*) et populations traditionnelles, vivant d'activité d'extractions. Nous considérerons la manière dont des politiques différenciées sont mises en œuvre afin de préserver les spécificités de ces populations tout en leur permettant d'accéder aux services de base (éducation, santé, énergie, eau...).

Les articles sur lesquels seront basés le cours seront fournis en début de semestre sous forme de brochure. L'examen consistera en la présentation orale de synthèses d'un ou plusieurs de ces articles.

UE 72 SEMINAIRES TRANSVERSAUX ICD – MASTER 1 (S7)

(Formation Transversale Anglais / Espagnol / Lettres)

Ces séminaires, adossés au laboratoire ICD (« Interactions culturelles et discursives », équipe d'accueil 6297), ont pour but de former les étudiants à l'interdisciplinarité en recherche. Nous travaillerons essentiellement sur la notion d'autorité, éminemment complexe, qui est au cœur du programme de l'équipe. À côté de la méthodologie, l'étude de cette notion sera déclinée selon deux perspectives : « dynamiques du pouvoir » et « utopies et réalités ».

Les trois séminaires, de 8 séances chacun par semestre, permettront d'enrichir la culture générale des étudiants et de leur montrer l'intérêt qu'il y a en recherche à transposer des questionnements et résultats depuis d'autres domaines.

NB. L'assiduité à toutes les conférences, entrant également dans l'évaluation, fera l'objet d'un contrôle systématique.

Les étudiants sont tenus de consulter très régulièrement l'ENT pour vérifier les dates des séances, et éventuellement la salle.

Les trois séminaires sont en principe programmés le vendredi, à heures fixes : 9h30-11h00 (méthodologie), 11h30-13h00 (dynamiques du pouvoir) et 14h30-16h00 (utopies et réalités).

Modalités de contrôle des connaissances : contrôle continu écrit (DM).

À l'issue de chaque semestre et pour chacun des trois séminaires ICD, l'étudiant/e devra rédiger le compte rendu d'une conférence de son choix, et autant que possible expliquer ce que celle-ci a pu apporter à sa propre réflexion, à sa culture générale ou littéraire, ou bien à sa méthode de recherche, éventuellement dans le cadre de son mémoire. Longueur du devoir exigée : entre 5 et 8 pages.

Les étudiants inscrits au Département d'anglais et ceux au Département d'espagnol pourront rédiger ce devoir en anglais ou en espagnol, si la séance qu'ils ont choisi de traiter a été assurée par un enseignant du Département d'anglais ou du Département d'espagnol.

Les devoirs sont à déposer au secrétariat d'espagnol, qui centralisera les copies.

Il en va de même pour le régime « salarié » et la « session de rattrapage » du S7 et du S8.

PROGRAMME DES SEANCES

SEMESTRE 7 (S7)

EC 1 - Méthodologie de la recherche (12h CM – 8 séances d'1h30) : vendredi 9h30-11h

Ce séminaire transversal a pour objectif d'initier les étudiants de lettres, d'anglais et d'espagnol à l'élaboration d'une problématique de recherche, ainsi qu'aux grands courants d'études et d'analyse critique contemporains. On s'attachera particulièrement à cerner les notions d'autorité et d'auctorialité.

Le programme détaillé des séances sera communiqué à la rentrée.

EC 2 - Séminaire « Dynamiques du pouvoir » (12h CM – 8 séances d'1h30) : vendredi 11h30-13h

Ce cycle de conférences s'attachera à analyser des formes d'autorité ou de pouvoir et leur contestation, aussi bien à travers l'histoire sociale et la réflexion politique que dans la fiction littéraire, où l'on s'intéressera particulièrement à la représentation des rapports entre maître et esclave ou serviteur.

Le programme détaillé des séances sera communiqué à la rentrée.

EC 3 - Séminaire « Utopies et réalités » (12h CM – 8 séances d'1h30) : vendredi 14h00-15h30,

L'objectif de ce cycle de conférences est d'apporter des éclairages multiples sur le concept d'utopie en tant que critique des réalités existantes et créateur de réalités alternatives ou d'idéaux de perfection. Sommes-nous dans le tout-imaginaire où l'on se libère des carcans de l'autorité ? Les utopies préparent-elles à la révolution, ou relèvent-elles de la catharsis ? Quelle y est la place du jeu de l'esprit ?

Le programme détaillé des séances sera communiqué à la rentrée.

Indications bibliographiques :

ADORNO Th., *Études sur la personnalité autoritaire*, Paris, Allia, 2007

ARENDR H., « Qu'est-ce que l'autorité ? », *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, Folio, 1989, p. 121-185

BOURRICAUD Fr. *Esquisse d'une théorie de l'autorité*, Paris, Plon, 1951

BUTLER J., *Gender Trouble. Feminism and the Subversion of Identity*, New York and London, Routledge, 1990

COUTURIER Maurice, *La figure de l'auteur*, Paris, Seuil, 1995

DELSOL C., *L'autorité*, Paris, P.U.F., 1994

DERRIDA, Jacques, *Force de loi. « Le fondement mystique de l'Autorité »*, Paris, Galilée, 1994

GARAPON A. et PEDRIOLLE S. (éds.), *Quelle autorité ? Une figure à géométrie variable*, Paris, Hachette, 2000

GAVOILLE É., DE WEERDT-PILORGE M.-P., CHARDIN P. (éds.), *L'autorité dans le monde des Lettres*, Paris, Kimé, 2015

HAYEZ C. & LISSE M., *Apparitions de l'auteur. Études interdisciplinaires du concept d'auteur*, Berne, Peter Lang, 2005

KOJÉVE A., *La notion de l'autorité*, Paris, Gallimard-NRF, 1942

LECLERC G., *Histoire de l'autorité. L'assignation des énoncés culturels et la généalogie de la croyance*, Paris, P.U.F., 1996

- MACHELON J.-P., « L'autorité », in Duclert V., Prochasson C. et al. (éds.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2003, p. 100-105
- MENDEL G., *Une histoire de l'autorité, permanence et variations*, Paris, La Découverte, 2002
- RAZ J., *Between Authority and Interpretation : On the Theory of Law and Practical Reason*, OUP, 2009
- REVAULT D'ALLONNES M., *Le pouvoir des commencements. Essai sur l'autorité*, Paris, Seuil, 2006
- SARTRE J.-P., *L'Idiot de la famille*, 2 t., Paris, Gallimard, NRF, 1970-1971
- SCHNEIDER M., *Voleur de mots. Essai sur le plagiat, la psychanalyse et la pensée*, Paris, Gallimard (Connaissance de l'inconscient), 1985
- STEINER G., *Maîtres et disciples*, Paris, Gallimard, 2003

UE 73 Travail de recherche (S7):

En M1, les étudiants seront amenés à asseoir les bases d'un travail de recherche personnel (définition d'un thème de recherche, méthodologie, état de la question) adossé aux contenus disciplinaires de l'un des séminaires – ou aux thématiques de recherche de l'équipe – et pouvant être élargis dans le cadre du travail de recherche du M2, puis dans une perspective de recherche doctorale

SEMESTRE 8 (S8)

UE 81 Séminaires (S8)

- Cultura docta, cultura popular y el vulgo (II)

La noción de « cultura popular », sólo puede entenderse en relación con la de su habitual término de comparación: « cultura docta ». Para entenderlas correctamente ambas, a su vez, deben situarse en un momento histórico concreto y en el caso del llamado Siglo de Oro (siglos XVI y XVII), precisa la intervención de otra noción más, la de vulgo, que tan a menudo aparece en la pluma de los escritores de la época. Durante el curso nos centraremos fundamentalmente en la Literatura: poesía, prosa y teatro para estudiarla desde el punto de vista de esa tríada. La bibliografía y la selección de textos se dará al principio de cada semestre.

- Education et projet politique en Espagne des Lumières au Libéralisme (II)

Educación y proyecto político en España de la Ilustración al liberalismo (II)

Analizaremos las consecuencias del asentamiento del liberalismo político en la construcción de un verdadero sistema educativo oficial en la España decimonónica.

Bibliografía selecta:

AGUILAR PIÑAL, Francisco, *La España del absolutismo ilustrado*, Madrid, Austral, 2005

PUELLES BENITEZ Manuel de, *Educación e ideología en la España contemporánea*, Barcelona, Labor, 1991

PUELLES BENITEZ Manuel de, *Política y educación en España contemporánea*, Madrid, UNED, 2007.

- Diversité culturelle et citoyenneté : Brésil (II)

Le deuxième semestre abordera la question de l'accès à la citoyenneté des populations marginalisées par la pauvreté: populations rurales (notamment les sans-terre) et habitants des bidonvilles (favelados). Nous examinerons les programmes d'assistance sociale et technique, pour le monde rural, et les aménagements visant à intégrer les quartiers pauvres au tissu urbain. Nous nous intéresserons en particulier aux questions des politiques de transfert et d'assistance, d'intégration au tissu urbain, d'éducation et d'emprise du trafic de drogue chez les populations vulnérables.

Les articles sur lesquels sera basé le cours seront fournis en début de semestre sous forme de brochure. L'examen consistera en la présentation orale de synthèses d'un ou de plusieurs de ces articles.

- La littérature latino-américaine au prisme du genre (II)

On poursuivra la lecture et l'analyse de textes écrits par des hommes et des femmes d'Amérique latine.

- Culture et politique : Amérique latine (II) (séminaire commun)

Reconfigurations de l'imaginaire national en Amérique latine (II)

Au second semestre, le séminaire abordera les processus de reconfiguration de l'imaginaire national au cours du XXe siècle et l'époque contemporaine, depuis le modèle de la nation « métisse » jusqu'à l'émergence du modèle de la nation pluriculturelle.

Plan du cours :

VI) L'impact de la Révolution mexicaine (1910-1920) ;

VII) Anarchisme et utopie andine (1910-1925) ;

VIII) Le projet d'un « Pérou intégral » (Mariátegui) ;

IX) La crise de l'indigénisme « officiel » et du projet de nation « métisse » ;

X) Nation et nationalités : le nouvel indianisme (katarisme, néozapatisme). Le cours comprendra l'étude de textes.

Conseils de lecture :

GOMEZ-MULLER, Alfredo (dir.)(2016), *Le postcolonial en Amérique latine. Débats contemporains*. Paris : Éditions Kimé.

RIVERA CUSICANQUI, Silvia (1984), *Oprimidos pero no vencidos. Luchas del campesinado aymara y qhechwa 1900-1980*. La Paz: Hisbol – CSUTCB.

VILLORO, Luis (1998), *Estado plural, pluralidad de culturas*. México: Paidós

- Diversités culturelles et linguistiques dans la littérature (II) (séminaire commun)

Après avoir abordé au premier semestre la question des langues en contact et en conflit dans la géographie, la société, chez l'individu et dans des textes empruntés à différentes aires linguistique, on se centrera, au second semestre, sur les questions de l'hétéroglossie, des langues en contact et en conflit dans le texte littéraire espagnol contemporain. Le cours portera sur la question de la présence de plusieurs langues au sein d'un même texte littéraire à partir d'extraits empruntés essentiellement à des romanciers espagnols du XXe siècle (voire d'auteurs hispano-américains).

Bibliographie : les ouvrages théoriques sont ceux du premier semestre. La liste des œuvres à étudier au second semestre sera indiquée aux étudiants en temps voulu.

UE 82 SEMINAIRES TRANSVERSAUX ICD – MASTER 1

(Formation Transversale Anglais / Espagnol / Lettres)

Objectifs et modalités de contrôle : voir semestre précédent.

EC 1 - Méthodologie de la recherche (12h CM – 8 séances d'1h30) : vendredi 9h30-11h

Présentation générale : voir semestre précédent.

Le programme détaillé des séances sera communiqué à la rentrée.

EC 2 - Séminaire « Dynamiques du pouvoir » (12h CM – 8 séances d'1h30) : vendredi 11h30-13h

Présentation générale : voir semestre précédent.

Le programme détaillé des séances sera communiqué à la rentrée.

EC 3 - Séminaire « Utopies et réalités » (12h CM – 8 séances d'1h30) : vendredi 14h00-15h30,

Présentation générale : voir semestre précédent.

Le programme détaillé des séances sera communiqué à la rentrée.

UE 83 Travail de recherche (S8)

Les bases du travail présenté dans le cadre de l'UE devront être étayées et développées dans le cadre d'un premier travail écrit d'une centaine de pages. Celui-ci devra répondre aux exigences de tout travail scientifique (introduction, développement, conclusion, bibliographie, etc.). Ce premier travail de recherche est censé pouvoir être élargi et/ ou réorienté dans le cadre du mémoire de M2 - et d'un futur doctorat.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES, D'EVALUATION ET REGLES DE PASSAGE A L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS

DIPLOME DE MASTER

En application de l'arrêté du 9 avril 1997, des décrets n°2002-480, 481, 482 du 8 avril 2002 et de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

1. **L'accès de l'étudiant titulaire de la licence** dans le même domaine est de droit pour les 60 premiers crédits européens. L'admission en master 2^{ème} année est prononcée par le Président de l'Université sur proposition de l'équipe pédagogique;
2. Le **diplôme de master** sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence ;
3. Les **modalités de contrôle des connaissances** sont arrêtées dans chaque diplôme au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire et ne peuvent être modifiées en cours d'année ;
4. Un **régime spécial d'études** comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante (il s'agit ici des étudiants élus aux trois conseils de l'université et au CA du CROUS), les étudiants inscrits en double cursus, les étudiants chargés de famille, les étudiants handicapés et les sportifs de haut niveau ;
5. Un tableau détaillant les modalités de contrôle, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement) est complété et joint au tableau des enseignements ;
6. **Deux sessions de contrôle des connaissances** sont organisées par semestre d'enseignement. Les examens de 2^{ème} session des premier et deuxième semestres ont lieu – soit dans un délai minimum de deux mois ; soit dans un délai minimum de quinze jours à condition que la seconde session soit précédée par un Dispositif Pédagogique Particulier entre les deux sessions. **Les mémoires et rapports de stage se déroulent en session unique ;**
7. Il y a **compensation entre les éléments constitutifs d'une unité d'enseignement ;**
8. Il y a compensation entre les unités d'enseignement d'un même semestre ; la **compensation** est organisée **sur le semestre** sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients. **Il n'y a pas de compensation, dans quelque sens que ce soit, entre la note de stage / mémoire individuel et la note des autres unités (ou autres enseignements et activités) : cette disposition est valable pour tous les M2 et pour les M1 comportant un stage long ou un mémoire d'initiation à la recherche.** Toutes les notes des autres unités entrent dans la règle de la compensation : si la moyenne de l'ensemble de ces unités est < 10/20, l'étudiant doit repasser en seconde session toutes les unités dont la note est < 10/20. L'étudiant conserve le bénéfice des unités d'enseignement acquises par lui;
9. **Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;**

10. Les éléments constitutifs où l'étudiant a obtenu la **moyenne** sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des **crédits européens** correspondants ;
11. Les unités d'enseignement où l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;
12. La **délivrance du diplôme intermédiaire de maîtrise conférant 60 crédits européens est prononcée après délibération du jury** de master 1^{ère} année, sur demande de l'étudiant ;
13. Le **diplôme de master** est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury , attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère;
14. La mention de réussite est attribuée sur les deux semestres de M2. Le redoublement en deuxième année n'est pas admis sauf cas de situation exceptionnelle apprécié par le jury et sur décision du Président de l'Université.

REGLEMENT DES ETUDES ET DES EXAMENS pour le REGIME SPECIAL D'ETUDES (RSE)

Textes de référence :

- Code de l'éducation
- Loin°84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur.
- Circulaire n°2000-003 du 1er mars 2000, Organisation des examens dans les établissements d'Enseignements Supérieur
- Règlement des Etudes et des examens voté au Conseil d'Administration (CA) du 28 septembre 2009 après avis du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) du 17 septembre 2009.

RAPPEL :

Le Règlement des Etudes et des Examens s'applique à l'ensemble des étudiants sauf à ceux qui justifient d'une situation leur permettant de bénéficier du régime spécial d'études (RSE).

Le régime spécial d'études (RSE) comprend des **aménagements d'emploi du temps et le choix pour les étudiants de leur** mode de contrôle des connaissances : contrôle continu ou contrôle continu et terminal. L'étudiant en RSE peut choisir de bénéficier d'une partie du dispositif, ou de son ensemble.

Le statut de RSE n'est applicable qu'aux étudiants en Formation Initiale et ne peut être accordé aux étudiants en Formation Continue ou en Apprentissage.

L'étudiant RSE quand il le peut, et autorisé à assister aux séances de Travaux Dirigés (TD), il ne peut en être exclu même s'il ne figure pas sur les listes des inscrits pédagogiques.

Il est fixé pour chaque diplôme et doit être indiqué dans les descriptifs des modalités de contrôle des connaissances de chaque formation.

1- Procédure et calendrier de la demande

L'étudiant qui souhaite bénéficier du Régime Spécial d'Etudes, doit en faire la demande écrite en renseignant le formulaire afférant. Ce formulaire sera mis à jour chaque année par le SEF et personnalisé par composante. Les pièces justificatives demandées devront être fournies en même temps.

2- Cas d'exclusion

- UE de stage et projet tuteuré, Travaux Pratiques (TP)

Le RSE ne s'applique pas aux Unités d'Enseignement prévoyant des stages obligatoires. Cependant, des modalités d'organisation ou d'allègement pourront être apportées aux étudiants en situation de handicap. De même, les UE prévoyant des projets tuteurés en licence professionnelle ou en master, sont exclues du régime RSE.

Sauf, autorisation spéciale de l'enseignant responsable du cours, les TP ne peuvent donner droit au RSE. La présence à ce type de cours reste obligatoire. C'est pourquoi l'étudiant RSE est prioritaire pour choisir son groupe en fonction de son emploi du temps.

3- Aménagement d'emploi du temps

Les étudiants RSE sont autorisés à changer de groupes de TD et TP. Ils sont prioritaires pour les permutations de groupes, à condition de fournir à l'appui l'emploi du temps de leur employeur avant la seconde séance. Les étudiants en RSE peuvent choisir de ne préparer qu'une partie du programme prévu pour un semestre et effectuer leur cursus en plusieurs années. **Cependant, ce dispositif ne s'applique pas aux étudiants en master 2.**

4- Contrôle des Connaissances

Ce régime permet à l'étudiant d'être dispensé du contrôle continu, sauf en pour les diplômes de Médecin, Pharmacien et en DUT. Toutefois, pour ces trois filières, un régime adapté à chaque étudiant reconnu en situation de handicap ou sportif de haut niveau peut être défini en accord avec le SUMPPS ou le SUAPS et le responsable de l'année.

L'étudiant RSE peut choisir par éléments pédagogiques, entre les deux formules de contrôles des connaissances :

- soit uniquement en examen terminal,
- soit les conditions pour les statuts « classiques » (Contrôle continu ou contrôle continu associé à un examen terminal).

Le choix de l'étudiant sera clairement énoncé par l'étudiant sur le formulaire de demande du statut RSE.

Les calendriers d'examens sont accessibles et consultables via le site internet de l'université et l'environnement numérique de travail. Ces calendriers valent convocation aux épreuves pour les étudiants. Cependant, les étudiants bénéficiaires du RSE doivent être avertis par mail (adresse fournie par l'université) de la publication de ces calendriers.

Chaque formation est tenue d'indiquer dans le descriptif de ses modalités de contrôle des connaissances, les aménagements d'études et d'examens proposés dans la filière.

LE PLAGIAT

IMPORTANT

AVERTISSEMENT

L'Université constate un accroissement préoccupant des cas de plagiat commis par les étudiants, notamment à cause d'INTERNET.

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

LA VIE ETUDIANTE

L'université est un lieu d'enseignement mais c'est aussi un lieu de découverte et d'épanouissement personnel.

Autour de vos cours, 4 domaines vous proposent de vous ouvrir à de nouveaux horizons :

▶ **La citoyenneté étudiante.** Tous les deux ans, pensez à participer aux élections de vos représentants étudiants, ils participent à l'élaboration et à l'adoption de toutes les décisions liées aux formations et à la vie étudiante.

▶ **La vie associative.** Elle s'exerce dans des domaines variés tels que la culture, les loisirs, le volontariat, la citoyenneté... C'est un moyen privilégié de la rencontre, du partage des valeurs et d'une ouverture sur l'extérieur.

Si vous souhaitez faire partie de ces étudiants qui s'engagent pour la vie de leur établissement et des autres étudiants, connectez-vous sur le www.univ-tours.fr rubrique «Vie étudiante »

▶ **La culture.** Le service culturel de l'Université vous propose tout au long de l'année une animation culturelle riche (*ateliers, conférences,...*). Vous pouvez également acquérir son Passeport Culturel Etudiant (P.C.E). Celui-ci vous donne accès à des spectacles et à des structures artistiques à prix préférentiel.

Consultez régulièrement le www.univ-tours.fr/culture et devenez l'ami du facebookpce !

▶ **Le sport.** Au-delà de sa participation à la formation des étudiants, le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) contribue, à travers la mise en place de son Pack'sport, au développement de la vie de l'étudiant.

Le Pack'sport permet l'accès à des pratiques sportives, d'assister à des événements spécifiques (*nuits sportives, stages*), de participer à des compétitions et de bénéficier de tarifs privilégiés auprès des structures partenaires.

Découvrez le détail de l'offre du SUAPS et des avantages du Pack'sport sur le site www.univ-tours.fr, rubrique Vie Etudiante – Le sport à l'Université

OU TROUVER LES INFORMATIONS IMPORTANTES ?

Dans un souci d'information de ses étudiants, l'université multiplie les supports de communication.

Deux sources principales d'informations doivent impérativement être consultées régulièrement :

► **Le site Internet de l'Université** : www.univ-tours.fr

Il vous permet de découvrir l'université mais il est surtout le lieu de communication des informations et des actualités qui vous concernent directement : formations, inscriptions, orientation, culture, sport,...

Il est complémentaire à l'E.N.T. présenté ci-après.

► **L'Environnement Numérique de Travail (E.N.T)** : votre bureau virtuel.

Adresse de connexion à : <http://ent.univ-tours.fr>

Il comprend : votre messagerie universitaire, votre dossier étudiant, l'accès aux cours en ligne, PSTAGE, l'accès à la bibliothèque universitaire et aux applications web d'inscriptions.

Votre livret de l'étudiant est également un support indispensable puisqu'il contient les informations concernant votre composante et plus particulièrement votre diplôme d'inscription.

Vous y retrouverez la présentation détaillée de votre diplôme et de ses modalités de contrôle des connaissances.

Et bien sûr votre service de scolarité, votre secrétariat pédagogique et les services de l'université restent à votre disposition.

LE CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2017-2018 POUR LE DÉPARTEMENT D'ESPAGNOL ET DE PORTUGAIS

Semaine d'accueil des nouveaux étudiants (L1) (présence obligatoire)	Du 4 au 8 septembre 2017
Réunions d'accueil et d'informations propres au Département d'Espagnol	Jeudi 7 septembre 2017
1^{er} semestre	
Début des cours du 1 ^{er} semestre	Lundi 11 septembre 2017
Début des UE d'ouverture du 1 ^{er} semestre (L2- L3)	Semaine du 18 septembre 2017
Pause pédagogique du 1 ^{er} semestre	Du 30 octobre au 3 novembre 2017 inclus
Journée Insertion Professionnelle	Jeudi 16 novembre 2017
Examens des UE d'ouverture du 1 ^{er} semestre	Jeudi 7 décembre 2017
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 25 décembre 2017 au 5 janvier 2018 inclus
Examens du 1 ^{er} semestre	Du 18 au 22 décembre 2017 inclus Et du 8 au 12 janvier 2018 inclus (sauf L3 LEA)
2nd semestre	
Début des cours du 2 nd semestre	Lundi 15 janvier 2018
Début des UE d'ouverture du 2 nd semestre (L1- L2-L3)	Semaine du 22 janvier 2018
Pause pédagogique du 2 nd semestre	Du 26 février au 2 mars 2018 inclus
Examen des UE d'ouverture du 2 nd semestre	Jeudi 16 avril 2018
Vacances de printemps	Du 23 avril au 4 mai 2018 inclus
Examens du 2 nd semestre	Du 14 au 25 mai 2018
Rattrapages	
Examens de 2 ^e session semestres 1 & 2	Du 18 au 22 juin 2018



Site Tanneurs

l'Université de Tours

UFR Lettres et Langues

3 rue des Tanneurs - BP 4103

37041 Tours Cedex 01

Tel : 02 47 36 65 35